

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Date de convocation : 21.04.2026
Membres :
En exercice : <input type="text" value="15"/>
Présents : <input type="text" value="13"/>
Votants : <input type="text" value="15"/>
N° 2

L'an deux mille vingt-six le mardi vingt-huit avril à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.
Étaient présents : Frédéric ROUET, Stéphane LECLERC, Jean-Pierre MAISONNEUVE, Ghyslaine JAUMOTTE, Joseph AROUTO, Marie-France CHOPART, Bertrand CROSET, Marie-Ange ODDONE, Marion BOLARD, Fabien JEAN, Florent LAZARE, Magali LORENZI, Marine BLAISE
Procurations : Jean-Marie TORELLI à Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT à Stéphane LECLERC
Était absent :
Secrétaire : Marine BLAISE

N° 2 – Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET PRINCIPAL.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 du Budget Principal arrêté lors de réunion de la commission des finances du lundi 28 avril 2026 comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 993 667.75 €	1 993 667.75 €
Investissement	2 454 734.68 €	2 454 734.68 €
TOTAL	4 448 402.43 €	4 448 402.43 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis de la commission des Finances du 27 avril 2026,
Vu le projet de budget primitif 2026 du Budget Principal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le budget primitif 2026 du Budget Principal arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 993 667.75 €	1 993 667.75 €
Investissement	2 454 734.68 €	2 454 734.68 €
TOTAL	4 448 402.43 €	4 448 402.43 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire de Séance
Marine BLAISE



Copie certifiée conforme,
Le Maire,
Frédéric ROUET

